

Amnéville veut maintenir le ski indoor et remonter la pente

by La Gazette - lundi, février 29, 2016

<http://correspondances.fr/amneville-veut-maintenir-le-ski-indoor-et-remonter-la-pente/>

Enjointe par la Cour des comptes de fermer le Snowhall, la commune thermale et touristique d'Amnéville refuse d'arrêter l'unique piste de ski indoor de France. Confrontée à une dette vertigineuse de 24 millions d'euros, la petite cité mosellane de 10 107 habitants entend préserver son patrimoine et redresser la situation.

« *Une aberration* ». Elu maire sans étiquette d'Amnéville en mars 2014, Eric Munier ne mâche pas ses mots pour commenter le rapport de la Cour des comptes de février 2016, qui préconise la fermeture du Snowhall, unique piste de ski indoor de France. La juridiction régionale pointe « une situation financière dégradée et partiellement masquée » caractérisée entre autres par 2,3 millions d'euros de loyers et 1,7 million d'euros d'électricité impayés. Percevant « *une situation structurellement déficitaire* » que ne compenserait aucune perspective de redressement, la Cour des comptes préconise « *l'arrêt d'exploitation de la piste de ski dans les meilleurs délais* ».

Avocat de profession, le maire de la commune récuse formellement cette conclusion. « La Cour s'appuie sur des analyses remontant à la période 2013/2014. Depuis notre élection, le chiffre d'affaires du Snowhall a remonté de 4 % pour atteindre en 2015 3,06 millions d'euros, tout près du point d'équilibre qui se situe à 3,1 millions d'euros. Dans ces conditions, il serait absurde de fermer une infrastructure qui a coûté 20 millions d'euros et qui emploie 50 personnes », affirme l'élus, qui rappelle avoir obtenu du préfet un plan de relance échelonné sur trois ans.

Un héritage plombé

Succédant à Doris Belloni, ex-première adjointe de Jean Kiffer, décédé en août 2011 après 46 ans de règne sans partage, Eric Munier a hérité d'une situation particulièrement critique. Evalué à 400 millions d'euros, l'énorme patrimoine thermal et touristique accumulé par le « docteur » – le sixième pôle thermal de France, une piscine-patinoire, deux centres thermoludiques, une salle de spectacles de 12 000 places, le Snowhall... – se fissurait de toute part, à l'instar du complexe nautique que la ville a dû fermer en urgence au printemps 2014 suite à la découverte d'un risque d'effondrement imminent. Confrontée à une dette de 24 millions d'euros – soit l'équivalent des recettes annuelles, la commune a frôlé la mise sous tutelle. Pour remonter la pente, la municipalité a

Mesures de rigueur drastiques

L'équipe municipale a mis fin à la gratuité totale des fournitures scolaires – généreuse particularité remontant à l'ère Kiffer, triplé le prix des cantines scolaires – qui culminait jusqu'alors à 1,30 euros par repas-, réduit les indemnités des élus, augmenté de 25 % les cotisations foncières des entreprises, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti, et baissé de 10 % des subventions aux associations. Le personnel communal, qui avait accru ses effectifs de 98 agents entre 2012 et 2013, est passé de 435 à 425 personnes en un an suite au non-remplacement des départs. Les CDD et contrats précaires n'ont pas été reconduits.

Ces mesures portent leurs premiers fruits, avec un exercice de fonctionnement excédentaire de 1,5 million

d'euros en fin d'année. La commune, la communauté de communes du pays Orne-Moselle, le conseil départemental de la Moselle, le conseil régional Alsace-Champagne-Ardenne- Lorraine et la Caisse des dépôts et consignations ont cofinancé à parts égales une étude sur l'ensemble du pôle thermal et touristique. Ses résultats, qui doivent être dévoilés en septembre 2016, doivent préciser l'avenir d'un site fragile qui n'en demeure pas moins un haut lieu touristique régional et transfrontalier.